

## Castries | Le patron de l'Agglo a expliqué sa stratégie de traitement des déchets.



■ L'éventuelle extension soulève un vent de colère.

B. C.

Jean-Pierre Moure a réuni, lundi soir, les maires des communes limitrophes à la décharge de Castries. Son but : rassurer les élus en leur présentant sa stratégie en matière de traitement des déchets ménagers. L'enquête publique sur la création d'un deuxième casier, qui s'achève vendredi, a soulevé un immense vent de colère. Les riverains dénoncent les odeurs pestilencielles et refusent catégoriquement une extension. Le spectre du Thôt se profile derrière ces craintes. Les municipalités doivent aussi se prononcer sur l'extension dans le cadre de l'enquête publique. Les trois communes hors agglo l'ont déjà fait. Teyran, Assas et Guzargues ont voté contre. Montaud également. Reste Saint-Drézéry et Castries. Le collectif, qui rassemble une dizaine d'associations,

espère un "non" clair et net. Le patron de l'Agglo aurait instamment prié les maires de ne pas céder. Jean-Pierre Moure a affirmé que l'usine de méthanisation fonctionnerait normalement dès mars et assuré qu'il n'y aurait pas de troisième casier à Castries, selon un participant. De belles promesses qui en laissent plus d'un dubitatif. « Il nous a expliqué qu'il voulait traiter des fermentescibles d'ailleurs et en contrepartie leur donner des déchets à enfouir, explique Jean-Pierre Mollet, maire de Teyran. Il faudra de toute façon une autre décharge pour les encombrants. » L'élu s'interroge : « Pourquoi ne pas avoir attendu qu'Amethyst fonctionne à nouveau pour ouvrir l'enquête publique ? » Beaucoup de questions restent en suspens.

C. S.